

Dividende 2022

Esker distribue un dividende de 0,75 € par action, en hausse de 25%
Maintien de la prime de fidélité de 10%
Confirmation de sa dynamique de croissance pour 2023

Lyon, 26 juin 2023

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires d'Esker s'est tenue le 21 juin 2023 au siège de la société. À cette occasion, Jean-Michel Bérard, Président du Directoire, est revenu sur les performances du Groupe au cours de l'exercice 2022. Le chiffre d'affaires et le résultat net ont affiché des hausses respectives de 19% et 25%. Ces excellents résultats confirment la capacité d'Esker à générer une forte croissance tout en offrant une rentabilité significative grâce à son modèle économique basé sur le Cloud.

Poursuite de la dynamique de croissance rentable

Jean-Michel Bérard a également fait le point sur l'exercice en cours. Pour mémoire, le chiffre d'affaires du premier trimestre 2023 s'établit à 42,8 M€, en croissance de +17% en données publiées et de +15% à taux de change et périmètre constants. Sur la même période, les prises de commandes sont restées très dynamiques en affichant une hausse de 19% par rapport au premier trimestre 2022.

L'activité enregistrée sur le deuxième trimestre 2023 sera publiée le 18 juillet prochain. Jean-Michel Bérard a confirmé qu'Esker anticipait, à ce stade, un chiffre d'affaires en croissance de 13 à 15% (hors acquisitions et effets de change) avec une rentabilité comprise entre 12% et 14% du chiffre d'affaires.

Un dividende de 0,75 € par action

Fort de cette confiance dans sa stratégie et son positionnement marché, Esker distribue à ses actionnaires un dividende de 0,75 € par action, en progression de 25% par rapport à l'exercice précédent. Ce dividende représente 25% du résultat généré au cours de l'exercice 2022, en ligne avec la politique habituelle de distribution.

La date de détachement de coupon a été fixée au 23 juin 2023, avec une « record date » au 26 juin 2023 et sa mise en paiement interviendra le 27 juin 2023. Conformément aux statuts de la société, les actionnaires détenant leurs titres au nominatif ou nominatif administré, depuis 2 ans au moins, se verront attribuer une prime de fidélité de 10% soit un dividende majoré à 0,825 € par action.

À propos d'Esker

Leader mondial des solutions d'automatisation des cycles de gestion Procure-to-Pay et Order-to-Cash, Esker valorise les départements financiers et services clients des entreprises en renforçant la coopération interentreprises. La plateforme cloud Esker permet d'animer un écosystème vertueux avec ses clients et fournisseurs.

Intégrant des technologies d'Intelligence Artificielle (IA), les solutions d'Esker permettent aux entreprises de gagner en productivité, d'améliorer la visibilité sur leurs activités, tout en renforçant la collaboration avec leurs clients, leurs fournisseurs et leurs collaborateurs.

Esker SA

Cristal Parc
113 boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne
Tél. : +33 (0) 4 72 83 46 46
Fax : +33 (0) 4 72 83 46 40
www.esker.fr – info@esker.fr

Esker: Emmanuel Olivier

info@esker.fr ou 04 72 83 46 46 www.esker.fr

Actus: Hélène de Watteville

hdewatteville@actus.fr ou 01 53 67 36 33

Get Social



ETI française dont le siège social se situe à Lyon, Esker est présente en Europe, en Amérique du Nord, en Asie/Pacifique et en Amérique du Sud. Cotée sur Euronext Growth à Paris (Code ISIN FR0000035818), l'entreprise a réalisé 159,3 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022 dont plus des 2/3 à l'international.

Esker SA

Cristal Parc
113 boulevard de Stalingrad
69100 Villeurbanne
Tél. : +33 (0) 4 72 83 46 46
Fax : +33 (0) 4 72 83 46 40
www.esker.fr – info@esker.fr

Esker: Emmanuel Olivier

info@esker.fr ou 04 72 83 46 46 www.esker.fr

Actus: Hélène de Watteville

hdewatteville@actus.fr ou 01 53 67 36 33

Get Social

